

DEC130351INSB

Décision portant création de la formation de recherche en évolution n°3595, intitulée « Institut de biologie intégrative ».

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision n° 050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et chercheurs relevant du CNRS ;

Vu l'accord de l'Université Pierre et Marie Curie ;

Sur proposition du directeur de l'institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Création

Est créée, pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2013 la formation de recherche en évolution (FRE) n°3595, intitulée « Institut de biologie intégrative » :

Institut : Institut des sciences biologies

Partenaire : Université Pierre et Marie Curie

Délégation : Paris B

Section d'évaluation : 22

Article 2 : Objet

Elle a pour objet de faciliter la transition entre l'ex-IFR83 et une nouvelle structure fédérative de recherche au 1^{er} janvier 2014.

Article 3 : Nomination

Mme Jocelyne Caboche, Directrice de recherche au CNRS, est nommée responsable de cette formation pour la durée mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 février 2013

Le président
Alain Fuchs